

VIOLENCES DE GENRES, VIOLENCES SEXISTES A L'ECOLE T.1

Violences entre pairs : les filles se distinguent

Analyse des comportements sexospécifiques à l'école primaire en Suisse
(Valais)

MOODY Zoé, PIGUET Claire, BARBY Carole, JAFFE Philip D.

Numéro 8– Année 2013

pp. 33-47

ISSN Format électronique : 1760-7760

PERMALIEN

<http://rechercheseducations.revues.org/1562>

POUR CITER CET ARTICLE

MOODY Zoé, PIGUET Claire, BARBY Carole, JAFFE Philip D., « Violences entre pairs : les filles se distinguent, Analyse des comportements sexospécifiques à l'école primaire en Suisse (Valais) », Recherches & Educations, n°8, juin 2013, pp.33-47, [en ligne], <http://rechercheseducations.revues.org/1562> (consulté le ...)

Violences entre pairs : les filles se distinguent

Analyse des comportements sexospécifiques à l'école primaire en Suisse (Valais)

Zoe Moody¹, Claire Piguet², Carole Barby^{1,2} et Philip D. Jaffé.²

¹Haute école pédagogique du Valais, Suisse

²Institut universitaire Kurt Bösch, Sion, Suisse

***Résumé :** Une vaste enquête de prévalence (N = 4000+) portant sur le harcèlement entre pairs à l'école chez des enfants de 10 - 13 ans, menée dans le canton du Valais (Suisse), montre que la victimation et les conduites agressives concernent différemment les filles et les garçons, sur les plans quantitatif et qualitatif. Les filles affirment être moins fréquemment victimisées par leurs pairs que les garçons. Toutefois, elles sont proportionnellement plus exposées à certains types de victimations - harcèlement sexuel, cyberharcèlement et agressions indirectes. Par ailleurs, ces modifications de sex-ratios semblent être induites par une implication plus marquée des filles dans les conduites agressives, soulignant le caractère sexospécifique des patterns d'agression.*

***Mots-clés:** harcèlement entre pairs - genre - école - harcèlement sexuel - cyberharcèlement - agressions indirectes – mixité*

***Abstract:** A wide-ranging prevalence survey (N = 4000+) of school bullying among 10-13 year old children, conducted in the Swiss alpine canton of Valais, reveals that victimization and aggressive behavior concern differently boys and girls, both quantitatively and qualitatively. Girls report being less frequently victimized by their peers than boys. However, they are proportionately more exposed to certain types of victimization - sexual harassment, cyberbullying and indirect aggression. Furthermore, these changes in sex ratios are apparently caused by a stronger involvement of girls in aggressive behavior, emphasizing the gendered patterns of aggression.*

***Keywords:** school bullying - gender - school - sexual harassment - cyberbullying - indirect aggression - mixity*

L'école, lieu d'apprentissages et de socialisation, est le théâtre de microviolences répétées et de discriminations précoces. Une enquête de prévalence, menée dans le canton du Valais en Suisse auprès de plus de 4'000 élèves de 10 à 13 ans et qui s'inspire de l'enquête française de Debarbieux (2011), souligne en effet la présence significative de victimations entre pairs. 5 à 10% des élèves interrogés disent être fréquemment la cible d'actes dont l'objectif est de nuire, qu'il s'agisse de coups, de moqueries ou d'autres types d'intimidations¹.

Les garçons sont davantage concernés par le harcèlement puisqu'ils représentent le plus grand nombre de victimes et d'auteurs. Au-delà de cette surreprésentation, le caractère genré des violences à l'école fait véritablement surface dans l'étude valaisanne, car des différences et des similitudes peuvent être notées. Les garçons sont plus souvent victimes et auteurs de harcèlement physique et verbal alors que les filles sont davantage concernées par les agressions de type indirect, notamment par le biais des nouvelles technologies. A l'inverse, les intimidations à caractère sexuel restent à cet âge un type particulier de victimation pour lequel les *patterns* d'agression sont similaires quel que soit le sexe.

Ces données indiquent que les attitudes agressives et les comportements antisociaux concernent différemment les filles et les garçons sur les plans quantitatif mais surtout qualitatif. Cet article vise à explorer les différences sexospécifiques révélées par une approche genre du harcèlement entre pairs à l'école sur la base de données résultant de l'enquête de prévalence susmentionnée. En mobilisant les perspectives complémentaires de la psychocriminologie, des sciences de l'éducation et du champ d'études en droits de l'enfant, il entend offrir une vision nuancée et interdisciplinaire² des comportements agressifs des enfants selon leur sexe, leur âge et le contexte de la classe.

Harcèlement entre élèves en Valais (Suisse)

Enquête de victimation à l'école primaire

Quelle que soit la qualité d'un système scolaire, il apparaît de manière constante que certaines situations de violence et plus particulièrement de microviolences répétées, au sens de Debarbieux (2005), existent et entravent le bon déroulement de la scolarité de certains enfants.³ Comme l'a mis en évidence Debarbieux (2011) dans une enquête menée en France, la majorité des élèves n'est pas concernée par ces violences répétées. En effet, l'étude révèle une tranche de 10 à 15% d'enfants victimisés de manière continue et oppressante. Ces chiffres entrent d'ailleurs dans les pourcentages établis sur un plan international, à savoir entre 5 à 15% d'élèves victimes de violences répétées (voir notamment Molcho et al., 2009 ; Olweus, 1993).

Sur la base d'une méthodologie similaire à celle établie par Debarbieux (2011), un questionnaire adapté au contexte valaisan et traduit pour les élèves germanophones a été soumis entre février et avril 2012 à des écoliers, âgés de 10 à 13 ans (degrés 7 et 8 HarmoS⁴), des deux régions linguistiques du canton du Valais. Ce questionnaire comporte 53 items qui permettent aux participants⁵ de préciser leur victimation perçue durant l'année scolaire courante. La victimation est détaillée en termes de fréquence (jamais, parfois, souvent, très souvent) et déclinée selon les différents types de harcèlement suivants : harcèlement physique, verbal, sexuel, violences d'appropriation et cyberharcèlement.⁶ Les

¹. Les données statistiques de la recherche exploitées dans le cadre de cette contribution sont issues de l'analyse réalisée par Dr. Paul Ruppen, Haute école pédagogique du Valais, que nous remercions vivement pour sa collaboration.

². Nous entendons par vision interdisciplinaire une approche qui tente d'aller au-delà de la simple juxtaposition de plusieurs perspectives disciplinaires disjointes pour décrire, analyser et comprendre la complexité de notre objet d'étude. Sur l'interdisciplinarité, voir Darbellay, F. (2011). Vers une théorie de l'interdisciplinarité? Entre unité et diversité. *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, 7(1), 65-87.

³. Les conséquences en termes de santé mentale et publique ne seront pas directement abordées dans le cadre et les limites de cette contribution. Voir à ce sujet Debarbieux, E. (2011). *Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école*. Disponible en ligne ; Rigby, K. (2003). Consequences of Bullying in schools. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 48(9), 583-590. ; Salmivalli, C. (2004). *Consequences of school bullying and violence*. Disponible en ligne.

⁴. Concordat HarmoS : Accord intercantonal du 14 juin 2007 sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse.

⁵. Dans le cadre de cet article, le masculin est utilisé dans son sens générique et concerne aussi bien les filles que les garçons, sans discrimination aucune.

⁶. Les jeux dangereux n'ont pas fait l'objet de questions dans le cadre de cette enquête.

autres items sont destinés à établir un indice de climat de classe, le statut socio-économique de la famille du répondant ainsi que son âge et son sexe. Un tirage au sort aléatoire des établissements scolaires communaux a permis la création d'un échantillon représentatif de 4'091 élèves (N=6'826), répartis en 217 classes et en 75 établissements scolaires.

Le consentement des enfants et de leurs parents a été demandé après explication des enjeux de leur participation. La passation des questionnaires, systématiquement encadrée par une équipe de deux chercheurs, s'est déroulée en l'absence de l'enseignant afin de garantir la confidentialité. Un soutien a été apporté aux enfants en difficulté scolaire ou au niveau de la lecture afin de favoriser une inclusion maximale.

Les résultats de cette enquête confirment les tendances internationales, tout en mettant en exergue des spécificités qui permettent d'interroger les données scientifiques actuellement disponibles, notamment en ce qui concerne les questions de genre. Le taux de harcèlement global⁷ se situe dans la moyenne inférieure de la fourchette établie sur un plan international, puisque 5 à 10% des élèves interrogés indiquent être fréquemment la cible de violences à l'école ou sur le chemin de l'école. On dénombre par ailleurs 5.8% de cas de victimations régulières d'ordre sexuel et 1.6% d'agressions fréquentes à l'aide des nouveaux moyens de communication (Piguet, Moody & Bumann, à paraître).

Ainsi, la problématique d'une frange d'enfants traversant leur scolarité victimisés par leurs pairs est bien réelle en Valais. La connaissance détaillée des types de harcèlement les plus fréquents dans le contexte étudié, garantie par une mesure des indicateurs spécifiques des *patterns* d'agression, est nécessaire à une compréhension du phénomène et à la proposition de pistes de prévention. La prise en compte du sexe des victimes et des auteurs, au même titre que les rapports entretenus entre ces deux catégories d'élèves, est par ailleurs un aspect fondamental d'une meilleure considération des spécificités individuelles.

Harcèlement entre élèves selon le sexe

Dans le cadre de cette recherche, la parité des sexes est respectée dans les deux classes d'âges (10-11 ans et 12-13 ans) ainsi que dans les deux régions linguistiques du canton. Les informations concernant le sexe de la victime sont récoltées grâce à un item spécifique. Quant au sexe des ou de l'auteur-s, de nombreuses questions, qui permettent aux répondants d'indiquer la fréquence de leur victimation sont complétées par une question leur permettant de préciser le sexe des ou de l'agresseur-s.⁸

En matière de genre, l'enquête a confirmé les conclusions d'autres études portant sur la violence et plus particulièrement sur le harcèlement entre pairs : les garçons étant davantage représentés parmi les victimes et les auteurs (Blaya, Debarbieux & Rubi, 2003 ; Juvonen, Nishina & Graham, 2000 ; Underwood & Rosen, 2011). Ces derniers se disent davantage victimes de harcèlement physique et global que les filles (67% et 59% respectivement, contre 33% et 41% pour les filles). La surreprésentation des garçons est également notable parmi les auteurs pour les cas de harcèlement verbal (Garçons auteurs [GA] : 61% ; Filles auteures [FA] : 27%) physique (GA : 86% ; FA : 12%) et d'ordre sexuel (GA : 62% ; FA : 35%).

Cependant, il existe des formes de violences pour lesquelles les filles représentent une part plus importante de victimes et/ou d'auteurs. De plus, la tendance qu'auraient les filles à user davantage de stratégies d'ostracisme voire d'agressions indirectes (voir notamment Björkqvist, Lagerspetz & Kaukiainen, 1992 ; Crick, Bigbee & Howes, 1996) semble être confirmée par nos résultats. Leur taux de victimation n'est toutefois pas significativement plus important que celui des garçons pour ce type particulier d'agression. La variable sexe permet ainsi de relever le caractère genré de la violence en milieu scolaire, en soulignant le fait que l'expression de l'agressivité et la victimation concernent différemment les filles et les garçons.

7. Réunissant les actes répétés les plus communs de violence physique et de violence verbale (Debarbieux, 2011).

8. Dans le cadre des comparaisons selon l'auteur développées ci-après, il est à relever que les actes commis par des groupes de pairs mixtes (réponse du répondant: des garçons et des filles) ne sont pas pris en compte.

Les filles victimes et auteures

Victimation des filles : types de harcèlement

Actuellement, il n'existe pas de consensus en ce qui concerne les formes d'agression commises ou subies de manière privilégiée en fonction du genre. En effet, certaines recherches mettent en évidence que les filles sont davantage victimes de harcèlement verbal (Troyna & Hatcher, 1992) et relationnel (Crick & Bigbee, 1998 ; Crick & Grotpeter, 1995 ; Rivers & Smith, 1994, cité par Felix & Greif, 2010), alors que d'autres démontrent qu'aucune différence significative en matière de victimation et/ou de harcèlement entre filles et garçons n'est à relever (Killias, Aebi, Lucia, Herrmann & Dilitz, 2007 ; Smith & Shu, 2000, cité par Blaya et al., 2003). Dans le cadre de l'enquête, les filles se disent moins fréquemment victimisées et harcelées par leurs pairs que les garçons. Des fluctuations dans leurs réponses soulignent toutefois certains éléments qui permettent d'éclairer de manière sensiblement différente ce débat sur trois points, à savoir en matière de *harcèlement sexuel*, de *cyberharcèlement* et d'*agressions indirectes*.

Harcèlement à caractère sexuel

La recherche sur la violence de manière générale et sur le harcèlement plus spécifiquement indique que les filles représentent le plus grand nombre de victimes de violences sexuelles (voir notamment Blaya et al. 2003 ; Pinheiro, 2006). En Valais, cette donnée ne semble toutefois pas être vérifiée pour cette catégorie d'âge. En effet, bien que les garçons représentent les principaux auteurs de ces actes,⁹ en matière de victimation, les filles sont concernées de manière similaire par ce type d'agressions. L'une des pistes explicatives pourrait être le fait que, dans les degrés scolaires concernés par notre enquête, des interventions ponctuelles obligatoires sont réalisées par des formateurs spécialisés afin de dispenser le programme cantonal d'éducation sexuelle. De cette manière, dans une perspective de prévention, la totalité des répondants avait déjà participé à une, voire deux, séances d'information et d'éducation à la santé sexuelle et reproductive.

Cyberharcèlement

Une autre particularité de la victimation des filles est qu'elles sont plus nombreuses à affirmer être cybervictimisées en rapportant davantage de cas d'insultes, de moqueries et de menaces sur internet et par téléphone (Filles victimes [FV] : 58% ; Garçons victimes [GV] : 42%). Cette victimation, fortement associée aux autres types de harcèlement, est singulière sous plusieurs aspects de l'interaction qu'elle implique. D'une part, elle garantit une forme d'anonymat à l'auteur (Hinduja & Patchin, 2008 ; Shariff, 2008), qui peut être soit investi consciemment (l'agression reste anonyme) soit relatif (l'écran dépersonnalise l'agression). D'autre part, la réaction de la victime n'est pas visible et les adultes n'ont pas toujours connaissance de ces événements, ce qui a pour effet de différer la réponse voire la sanction (Kowalski & Limber, 2007 ; Slonje & Smith, 2008).

Le cyberspace, largement investi par les enfants,¹⁰ est devenu une zone peu réglementée (Zermatten, à paraître), qui permet d'exporter les relations interpersonnelles développées de manière positive ou négative dans le cadre scolaire. En effet, dans plus de la moitié des cas, les victimes de cyberharcèlement le sont déjà à l'école (voir notamment Livingstone, Haddon, Görzig & Ólafsson, 2011 ; Olweus, à paraître ; Ybarra & Mitchell, 2004). Les interactions initiées à l'école ou dans la cour de récréation, éventuellement poursuivies sur le chemin entre l'école et la maison, sont ainsi prolongées par les nouvelles technologies de la communication (Piguet, Moody & Jaffé, 2012). Les victimes se trouvent donc à la merci de leurs camarades qui profitent du canal virtuel pour les atteindre en tout temps et en tout lieu. La problématique est démultipliée par les occasions de revictimisation exponentielles qu'offre la toile (Shariff, 2008). En effet, une agression en ligne laisse une trace visuelle et publique, dont chaque commentaire constitue une nouvelle victimation.

⁹. Le module sur le harcèlement à caractère sexuel couvre les actes suivants : voyeurisme aux toilettes, retirer des habits de force, baiser forcé.

¹⁰. 99% des répondants âgés entre 10 et 13 ont signalé que leur famille possédait au moins un ordinateur (poste fixe ou portable) dont 81.6% qui ont indiqué en posséder deux ou plus.

La représentation plus importante des filles au sein des victimes de cyberharcèlement par rapport aux autres formes de harcèlement interpelle. Considérant la forte association entretenue entre toutes ces formes de violences entre pairs, il conviendrait d'investiguer dans quelle mesure les nouvelles technologies de la communication seraient à l'origine d'une entrée privilégiée pour les filles dans la problématique du harcèlement qui se propagerait ensuite aux autres sphères de socialisation.

Agressions indirectes

Dans le cadre de cette recherche et au-delà des types de harcèlement, il est une forme de victimation à laquelle les filles sont proportionnellement plus à risque d'être exposées : les agressions indirectes. Outre la problématique du cyberharcèlement, dont le caractère médiatisé et par conséquent indirect est indéniable, les filles sont également plus nombreuses que les garçons à déclarer être souvent victimes de médisances ("raconter des choses fausses ou méchantes", FV : 52% ; GV : 45%) et "rejetées, écartées et/ou repoussées" (FV : 53% ; GV : 47%).

Ainsi, bien que les filles ne soient pas les premières victimes de violences verbales, les garçons étant plus nombreux à être fréquemment insultés, menacés ou affublés d'un sobriquet, elles sont toutefois très concernées par les modes d'agression indirecte que sont la mise à l'écart et la diffusion de rumeurs. Le fait qu'elles représentent plus de la moitié des élèves victimes de ces modes spécifiques de harcèlement est à mettre en perspective avec les *patterns* d'agression privilégiés par les filles.

En effet, une tendance à relever dans l'analyse des irrégularités de sex-ratio présentées ci-dessus est que les filles sont proportionnellement davantage représentées parmi les auteurs de ces actes. Ceci indiquerait que l'augmentation de la victimation des filles serait liée à une implication des filles dans ces actes de harcèlement précisément.

Les filles victimisent les filles

Cette étude met en évidence des variations notables de sex-ratio en matière de victimation à caractère sexuel, de cyberharcèlement et d'agression indirecte. Il est à souligner que celles-ci ne semblent pas être liées à une modification de l'attitude des garçons qui, pour certains actes, cibleraient davantage les filles. Elles seraient en effet la conséquence d'une augmentation significative d'auteurs de harcèlement dans ces situations particulières, qui victimiseraient de manière privilégiée des élèves du même sexe.

De la sorte, on observe que les filles rejettent, écartent et repoussent autant que les garçons (FA : 50% ; GA : 50%) et qu'elles font dans ce domaine presque sept fois plus de victimes féminines que leurs homologues masculins, puisqu'elles sont à l'origine de 87% des situations de rejets de filles. Elles insultent, se moquent et menacent sur internet autant que les garçons, tout en privilégiant largement les filles comme cibles de leurs actes (FV par des filles : 81%). Elles font d'ailleurs presque deux fois plus de victimes de sexe féminin que n'en font les garçons pour toutes les modalités de cyberharcèlement (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Tableaux croisés Cyberharcèlement auteur-e-s/victimes, selon le sexe et selon la modalité

Insultes / moqueries sur Internet				
		Victimes		
		♂	♀	Total
Auteur-e-s	♂	135	94	229
	♀	37	161	198
	Total	172	255	427

Menaces sur Internet				
		Victimes		
		♂	♀	Total
Auteur-e-s	♂	58	35	93
	♀	7	63	70
	Total	65	98	163

Menaces / insultes par téléphone				
		Victimes		
		♂	♀	Total
Auteur-e-s	♂	78	44	122
	♀	19	75	94

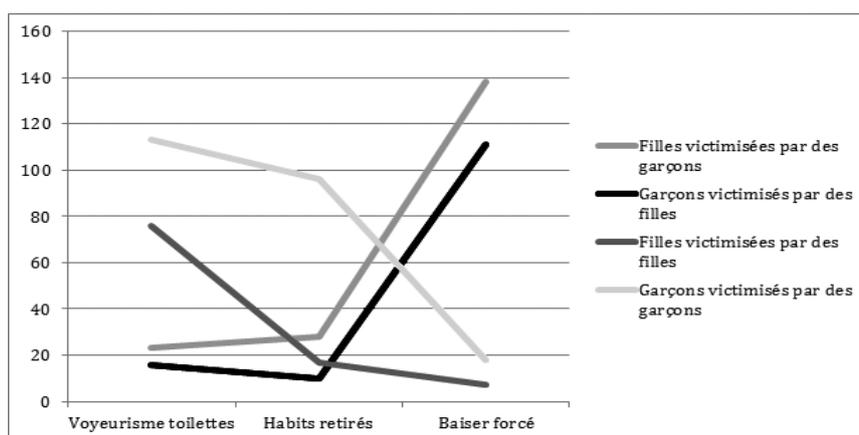
En ce qui concerne les actes à caractère sexuel, il s'agit d'un type de victimation particulier. En effet, il fait émerger des normes de genre, vraisemblablement en raison de son caractère sexué précisément. Ainsi le rôle des auteurs de ces actes varie considérablement selon le caractère plus ou moins direct de l'agression, voire le contact physique qu'elle implique.¹¹

Alors que filles et garçons sont passablement impliqués dans les activités de voyeurisme aux toilettes (FA : 40%; GA : 60%), leurs victimes restent majoritairement des élèves du même sexe (83% dans les deux cas). La donnée est identique mais tendanciellement moins marquée pour les habits retirés de force, puisque les garçons sont responsables de 77% des agressions de ce type sur d'autres garçons alors que les filles ne provoquent que 63% des situations victimisant d'autres filles.¹² L'inversion est totale pour le dernier acte de harcèlement à caractère sexuel investigué dans le cadre de cette enquête : embrasser quelqu'un sans son consentement. En effet, dans ce cas précis les auteurs, garçons comme filles, ne visent pratiquement que des élèves du sexe opposé (Filles-Filles : 5% ; Garçons-Garçons : 11%).

Figure 1: Victimes de harcèlement à caractère sexuel, selon le sexe de l'auteur et de la victime

11. Pour ce type de harcèlement, les actes sont généralement commis de manière individuelle (versus en groupe) et cela quel que soit le sexe de l'auteur.

12. Le phénomène reste marginal puisqu'il ne concerne que 45 filles (N = 2008).



Ainsi, les *patterns* d'agression en matière de harcèlement à caractère sexuel sont similaires selon le sexe (cf. figure 1), reflétant vraisemblablement l'intégration d'une norme sociale liée au genre. Celle-ci implique que, même dans le cas d'interactions impliquant habituellement du harcèlement,¹³ on n'embrasse pas une personne du même sexe. Imposer de manière récurrente des baisers à un autre élève semble par ailleurs être le seul acte, parmi ceux investigués par le questionnaire, pour lequel les filles privilégient comme cibles les garçons.

L'activité plus importante des filles dans les actes de victimation indirecte accorde du crédit aux thèses défendues en son temps par Björkqvist (1992, 1994 ; voir aussi Crick et al., 1996) qui postulait, dans une perspective évolutionniste, que les filles se spécialisent rapidement dans l'utilisation des formes d'agressivité verbale et indirecte, plus efficaces dans leur cas. Ces stratégies d'évitement deviennent par la suite des habitudes renforcées par des normes sociales.

Actuellement, des thèses plus interactionnistes sont privilégiées. Par exemple, Crapanzano, Frick, Childs et Terranova (2011) identifient une influence certaine de la dynamique du groupe de pairs de même sexe sur le type de harcèlement. Dès lors, l'apprentissage des normes de genre serait l'un des facteurs qui impliquerait une expression différente de la violence selon le sexe (voir aussi Blaya et al. 2003). Quel rôle joue alors l'école publique dans l'apprentissage de ces comportements genrés ?

L'école à l'épreuve du genre

Mixité

En Suisse, la mixité scolaire a été officiellement instaurée en 1981 par une modification de la Constitution fédérale. Elle avait pour objectif de réaliser le principe d'égalité entre les sexes. Actuellement, la pertinence de cette mixité est remise en question pour deux raisons principales. D'une part, l'école contribuerait à la perpétuation des inégalités, car elle dispense la même éducation aux filles qu'aux garçons, dont le rapport au savoir se construit pourtant de manière différenciée (Mosconi, 2004). D'autre part, la meilleure réussite scolaire des filles ne suffit pas à compenser les préjudices subis par les femmes dans le monde du travail (Rapport CEDAW, 2008).

En matière de violence à l'école et au vu des différences analysées ci-dessus entre garçons et filles, il convient d'interroger ce principe de mixité. Dans une certaine mesure, il semblerait que celui-ci puisse être conçu comme une opportunité pour chacun des sexes d'amplifier la palette de comportements agressifs à sa disposition pour exprimer sa violence, diversifiant ainsi les types et les modalités de harcèlement selon le sexe.¹⁴

¹³. Le harcèlement à caractère sexuel est en effet significativement associé à tous les autres types de harcèlement.

¹⁴. Ce postulat n'est pas sans rappeler celui qui prévalait dans le champ de la criminologie après l'émancipation féministe dans la seconde moitié du XXe siècle. Certains auteurs constatant une présence accrue et émancipée des femmes dans la sphère publique postulaient que celles-ci adopteraient des comportements similaires aux hommes et seraient ainsi davantage

Toutefois, il n'apparaît pas qu'une exposition à d'autres types d'agression ait une influence, en tous les cas quantitative, sur les modes de victimation (Moffitt, Caspi, Rutter & Silva, 2001). Cela ne semble pas non plus être confirmé par nos résultats puisque les filles sont actives dans des formes d'agression bien spécifiques. La victimation ne paraît pas non plus avoir une influence directe sur l'appropriation de ce comportement ou une "masculinisation" (Rubi, 2002) de l'attitude. En effet, dans le cas de l'attribution d'un sobriquet, les filles représentent la moitié des victimes mais ne constituent que le 16% des auteurs de ces actes. Pour les situations de jets d'objets sur un autre élève, la situation est similaire, la victimation des filles se chiffre à 48% alors qu'elles ne sont à l'origine que de 5% de ces agressions.¹⁵

A contrario, le principe de mixité peut être perçu comme une voie directe au renforcement des stéréotypes de genre. Les garçons bénéficieraient de plus de compréhension de la part des adultes, voire d'une valorisation par les pairs, lorsqu'ils interagissent de manière agressive ou violente en opprimant les plus faibles. Les filles seraient quant à elles encouragées dans leurs attitudes pacifiques, usant occasionnellement des médisances pour exprimer leur agressivité (Pahlavan, 2006). Par-delà la diversité induite par la mixité, un renforcement des normes de genre, afin de garantir l'appartenance à une catégorie, opérerait dans les classes de l'école pour tous.

Cette compréhension de la mixité pourrait être en partie soutenue par les résultats de cette enquête car les normes de genre semblent bien être respectées par les filles dont les violences verbales sont principalement de type indirect ou alors exprimées en dehors du cadre classe, dans le cyberspace. Par contre, les garçons, qui investissent tous les types de harcèlement, mettent quelque peu à mal cette hypothèse. Leur conception égocentrique de l'agression -postulat développé par Crick et al. (1996) en découvrant que les garçons de leur échantillon ne percevaient pas de normes d'agression chez les filles- pourrait toutefois être à l'origine de cette différence. Ceux-ci n'appréhenderaient que les modes d'agression qu'ils développent et ne les comprendraient donc pas comme genrés.

Le genre n'est toutefois pas la seule catégorie en jeu dans une classe et ne saurait en soi être l'unique variable explicative de comportements violents. Qu'en est-il dans les classes multi-degrés par exemple, dans lesquelles l'âge joue le rôle d'une nouvelle variable distinctive ? Et dans les classes où l'interculturalité est le lot quotidien des élèves ? Les phénomènes de harcèlement sont-ils atténués dans ces contextes particuliers ou au contraire renforcés ?

Autres catégories

Notre échantillon comprend 36 classes à degrés multiples réparties dans 33 établissements. Celles-ci comptent au minimum deux degrés, généralement ceux concernés par l'enquête (7 et 8 HarmoS) et éventuellement un voire deux autres degrés inférieurs. Les élèves dans ces classes sont donc scolarisés avec des enfants qui peuvent avoir jusqu'à quatre ans de moins qu'eux. Dans ces classes hétérogènes, on trouve un taux inférieur de harcèlement et cela pour toutes les formes.

Bien que plusieurs facteurs explicatifs (nombre d'élèves par classe, proximité de l'enseignant avec la communauté, faible hétérogénéité en matière d'origines, de classes socio-économiques) doivent être envisagés pour comprendre précisément cette donnée,¹⁶ il peut en tous les cas être relevé qu'une plus grande hétérogénéité en fonction de l'âge ne semble pas induire un nombre plus important de cas de harcèlement. Il est même possible que davantage de diversité dans le cadre d'une classe offre une place de choix à l'individualité, à l'entraide voire à la tolérance.

Ce dernier point est à souligner car, dans le cadre de cette étude, aucune différence significative en matière de harcèlement entre les établissements scolaires considérés comme petits (moins de 2 classes des degrés concernés) et grands (6 classes des degrés concernés et plus) n'a été relevée. Ceci indique que les grands établissements, qui accueillent en général un nombre plus important de migrants ainsi que d'élèves issus des classes socio-économiques moins favorisées (Service de l'enseignement Valais,

représentées dans le système pénal. Cette hypothèse a été invalidée par les faits, les femmes étant encore aujourd'hui largement moins nombreuses que les hommes à entrer en contact avec le système pénal.

¹⁵. A noter que ces exemples sont choisis intentionnellement car ils n'impliquent pas de force physique, élément parfois utilisé comme argument de différenciation.

¹⁶. Une analyse détaillée des classes multi-degrés en lien avec le harcèlement fera l'objet d'une prochaine publication et ne sera par conséquent pas approfondie dans le cadre et les limites de cette contribution.

communication personnelle), ne sont pas davantage concernés par le harcèlement entre élèves. Les politiques d'intégration, fortement ancrées dans certains établissements, sont à considérer comme participant de cette stabilité dans les taux.

Ainsi, la diversité et son acceptation en tant que richesse apparaît comme pouvant contribuer à la mise en place d'un climat scolaire serein favorisant le vivre ensemble, limitant les victimations d'élèves, qu'ils soient garçons ou filles, du même âge ou plus jeunes, originaires de l'endroit ou d'ailleurs. Cette possibilité de vivre son identité peut être l'une des façons de respecter de manière optimale le droit des enfants à l'éducation sans qu'il soit entravé par des souffrances continues.

Conclusion

Le harcèlement entre pairs est un type de victimation particulier sur plusieurs points. Il est d'une part l'œuvre d'enfants, ce qui, replacé dans le contexte plus global de la violence, est peu ordinaire puisque la grande majorité des brutalités infligées aux enfants sont généralement les faits d'adultes (Pinheiro, 2006). D'autre part, la violence conçue comme un "phénomène presque exclusivement masculin, les filles et femmes se trouvant du côté des victimes" (Conseil Fédéral, 2009, p. 16) est réinterrogée pour les raisons exposées ci-dessus. Ce retournement de perspectives est essentiel à prendre en compte si l'on entend mesurer ce phénomène, le comprendre et le prévenir, pour reprendre les visées de ce numéro spécial.

Effectivement, les garçons, principaux auteurs et victimes de ce mode d'interaction agressif et oppressant, doivent être prioritairement ciblés en matière d'étude et d'intervention. En vertu de l'adoption par la majorité des Etats de la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'enfant (CDE, 1989), il s'agit même d'une obligation puisque les enfants ont le droit à une protection totale contre toutes les formes de violences (art. 19), y compris celles perpétrées par leurs pairs. L'Observation générale du Comité des Nations Unies pour les Droits de l'enfant (2011) fait d'ailleurs explicitement référence au harcèlement entre pairs comme une problématique entravant le respect des autres droits de l'enfant (droit à l'éducation, art. 28 ; à la santé, art. 24 etc.).

Toutefois, les éléments soulevés dans le cadre de cette contribution permettent de concevoir le harcèlement entre pairs comme un ensemble complexe de types, formes et modalités d'agressions qui ne concernent pas de manière similaire les individus (victimes, auteurs voire témoins) qui y sont confrontés. L'approche genre a donc l'avantage de révéler un double impératif. D'une part, il est fondamental de conduire des études qualitatives qui portent spécifiquement sur l'aspect genré du harcèlement entre pairs. En effet, il est difficile de saisir les spécificités féminines du phénomène depuis un cadre pensé pour capturer les actes les plus souvent observés. D'autre part, les filles ne sont pas la seule catégorie qui permette de complexifier notre compréhension du harcèlement entre pairs. Construire des dispositifs qui étudieraient la problématique depuis le point de vue des enfants dont l'orientation sexuelle n'est pas clairement définie, en situation de handicap, d'origine étrangère ou simplement différents nous permettra à l'avenir de comprendre et prévenir ce type de victimation.

Bibliographie

Björkqvist, K. (1994). Sex differences in physical, verbal and indirect aggression: a review of recent research. *Sex Role*, 30(3/4), 177-188.

Björkqvist, K., Lagerspetz, K.M.J. & Kaukiainen, A. (1992). Do girls manipulate and boys fight? Developmental trends in regard to direct and indirect aggression. *Aggressive Behaviour*, 18, 117-127.

Blaya, C., Debarbieux, E. & Rubi, S. (2003). *Violence à l'école et genre. Paper commissioned for the EFA Global Monitoring Report 2003/4, The Leap to Equality*. Récupéré le 9 juillet 2012 du site de l'UNESCO : <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001467/146752f.pdf>

Comité des droits de l'enfant. (2011). *Observation générale n°13 (2011). Le droit de l'enfant d'être protégé contre toutes les formes de violence*. Récupéré le 9 juillet 2012 du site du Haut-Commissariat aux droits de l'homme :

www2.ohchr.org/english/bodies/crc/comments.htm

Conseil Fédéral. (2009). *Les jeunes et la violence, pour une prévention efficace dans la famille, l'école, l'espace social et les médias*. Récupéré le 9 juillet 2012 du site de la Confédération suisse :

www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=27051

Convention relative aux Droits de l'Enfant, adoptée le 20.11.1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies, Résolution 44/25, UN doc. A/44/25.

Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'égard des Femmes : Troisième rapport de la Suisse. (2008). Récupéré le 9 juillet 2012 du site de la Confédération Suisse: www.eda.admin.ch/etc/medialib/downloads/edazen/topics/intla/cintla.Par.0042.File.tmp/Rapport_CEDEF_10_04_08_Internet.pdf

Crick, N.R. & Bigbee, M.A. (1998). Relational and overt forms of peer victimization: a multiinformant approach. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 66, 337-347.

Crick, N.R., Bigbee, M.A., & Howes, C. (1996). Gender differences in children's normative beliefs about aggression: how do I hurt thee? Let me count the ways. *Child Development*, 67(3), 1003-1014.

Crick, N.R. & Grotpeter, J.K. (1995). Relational aggression, gender, and social-psychological adjustment. *Child Development and Psychopathology*, 8, 367-380.

Crapanzano, A.M., Frick, P.J., Childs, K., & Terranova, A.M. (2011). Gender differences in the assessment, stability, and correlates to bullying roles in middle school children. *Behavioral Sciences & the Law*, 29, 677-694.

Debarbieux, E. (2005). Violence, microviolences et climat des établissements scolaires. In B. Mabilon-Bonfils (Ed.), *Violences scolaires et culture(s). Actes du colloque du 02.04.04 à Carpentras* (pp. 47-62). Paris: L'Harmattan.

Debarbieux, E. (2011). *A l'école des enfants heureux... enfin presque. Une enquête de victimation et climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*. Bordeaux : OIVE et UNICEF France.

Felix, E.D. & Greif Green, J. (2010). Popular girls and brawny boys: the role of gender in bullying and victimization experiences. In S.R. Jimerson, S.M. Swearer & D.L. Espelage (Eds.), *Handbook of bullying in school: an international perspective* (pp. 173-185). New York : Routledge.

Hinduja, S. & Patchin, J.W. (2008). Cyberbullying: an exploratory analysis of factors related to offending and victimization. *Deviant Behavior*, 29, 129-156.

Juvonen, J., Nishina, A. & Graham, S. (2000). Peer Harassment, psychological adjustment, and school functioning in early adolescence. *Journal of Educational Psychology*, 92(2), 349-359.

Killias, M., Aebi, M., Lucia, S., Herrmann, L. & Dilitz, C. (2007). Self-reported juvenile delinquency in Switzerland in 2006: overview and explanations. Second international self-reported delinquency survey: Swiss national survey. Report to the SNF. Récupéré le 9 juillet 2012 du site de l'Université de Zürich : www.rwi.uzh.ch/lehreforschung/alphabetisch/killias/forschung/exprojekte/ISR2.pdf

Kowalski, R.M. & Limber, S.P. (2007). Electronic bullying among middle school students. *Journal of Adolescent Health*, 41, 22-30.

Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A. & Ólafsson, K. (2011). *EU Kids Online final report*. Récupéré le 9 juillet 2012 du site de la London School of Economics and Political Science : www2.lse.ac.uk/media@lse/documents/EU_Kids_FinalReport_Sept11.pdf

Molcho, M., Craig, W., Due, P., Pickett, W., Harel-Fisch, Y., Overpeck, M. & HBSC Bullying Writing Group (2009). Cross-national time trends in bullying behaviour 1994-2006: findings from Europe and North America. *International Journal of Public Health*, 54(2), 225-234.

Moffitt, T.E., Caspi, A., Rutter, M. & Silva, P.A. (2001). Sex differences in antisocial behaviour: conduct disorder, delinquency, and violence in the Dunedin longitudinal study. Cambridge : University Press.

Mosconi, N. (2004). De l'inégalité des sexes dans l'éducation familiale et scolaire. *VEI Diversité*, 138, 15-22.

Olweus, D. (1993). *Bullying at school: what we know and what we can do: understanding children's worlds*. Oxford : Blackwell.

Olweus, D. (2013). A new look at cyber bullying. In Ph.D. Jaffé, Z. Moody, C. Piguet & J. Zermatten (Eds.), *Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école*. Actes du colloque du 3-4 mai 2012 à Sion. Sion (CH) : IUKB.

Pahlavan, F. (2006). Contribution des facteurs biologiques dans les manifestations des comportements d'agression chez les femmes. In P. Verlann & M. Déry (Eds.), *Les conduites antisociales des filles* (pp. 7-50). Québec : Presses de l'Université.

Piguet, C., Moody, Z. & Jaffé, Ph.D. (2012). *Bullying, new technologies and children's rights, results of a Swiss survey*. COST international conference on cyberbullying. Paris, 28-29 Juin 2012.

Piguet, C., Moody, Z. & Bumann, C. (2013). Enquête suisse sur le Harcèlement entre pairs dans les écoles valaisannes. In Ph.D. Jaffé, Z. Moody, C. Piguet & J. Zermatten (Eds.), *Harcèlement entre pairs: Agir dans les tranchées de l'école*. Actes du colloque du 3-4 mai 2012 à Sion. Sion (CH) : IUKB.

- Pinheiro, P.S. (2006). *World report on violence against children*. Genève : United Nations Secretary-General's Study on Violence Against Children.
- Rivers, I. & Smith, P.K. (1994). Types of bullying behavior and their correlates. *Aggressive Behavior*, 20, 359-368.
- Rubi, S. (2002). Les “crapuleuses” : masculinisation des comportements ou application de la loi des plus fortes? *VEI Enjeux*, 128, 114-135.
- Troyna, B. & Hatcher, R. (1992). *Racism in children's lives: a study of mainly white primary schools*. London : Routledge / National Children's Bureau.
- Shariff, S. (2008). *Cyber-bullying: issues and solutions for the school, the classroom and the home*. Abington (GB-OXF) : Routledge.
- Slonje, R. & Smith, P.K. (2008). Cyberbullying: another main type of bullying? *Scandinavian Journal of Psychology*, 49, 147-154.
- *Smith, P.K. & Shu, S. (2000). What good schools can do about bullying: findings from a survey in English schools after a decade of research and action. *Childhood*, 7, 193-212.
- Underwood, M.K. & Rosen, L.H. (2011). Gender and bullying: moving beyond mean differences to consider conceptions of bullying. Processes by which bullying unfolds, and cyber bullying. In D. Espelage & S. Swearer (Eds.), *Bullying in North American Schools 2nd Edition* (pp. 13-22). Londres: Routledge.
- Ybarra, M.L. & Mitchell, K.J. (2004). Online aggressor/targets, aggressors, and targets: a comparison of associated youth characteristics. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 7(45), 1308-1316.
- Zermatten, J. (2013). Le Harcèlement entre pairs : cadre normatif international. In Ph.D. Jaffé, Z. Moody, C. Piguet & J. Zermatten (Eds.), *Harcèlement entre pairs : agir dans les tranchées de l'école*. Actes du colloque du 3-4 mai 2012 à Sion. Sion (CH) : IUKB.